

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	10	10

Date de la convocation
7 juillet 2023

Date d'affichage
7 juillet 2023

Quorum
8

Le douze juillet deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Maxime JULLIARD, Maire.

**Etaient présents :**

M. Julliard Maxime, Maire, Mme Bernadette Bouvier, Bernard DUCRET, Mme Dominique Lacroix, M. Cyprien TOURNIER, Adjoint, Mme Annie Mayer, Mme Louissette Beetschen (*rejoint la séance à 19h01*), M. Didier Lacroix (*rejoint la séance à 19h01*), Mme Valérie Bouillet, M. Kristopher Degardin

**Absents représentés :**

**Absents excusés :**

Mme Christel Felisaz  
M. Jérôme Preti  
Mme Géraldine Lacroix  
M. Christophe Baud  
M. Paul Chappuis

**Secrétaire de séance :** M. Bernard Ducret

N°D2023-069

5. Institution et vie politique. 5.3. Désignation de représentants

**DESIGNATION D'UN SUPPLEANT AU NIVEAU DE LA CLECT - CCPEVA**

*La CLECT est chargée d'une seule mission : procéder à l'évaluation du montant total de la charge financière dévolue à l'EPCI, du fait des compétences transférées par les communes membres.*

Monsieur le Maire propose de nommer un suppléant au niveau de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance (CCPEVA).

Cette commission prévoit un représentant titulaire et un représentant suppléant pour les communes.  
*Pour rappel, le membre titulaire pour Féternes est : Maxime JULLIARD (Maire).*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré,  
*A l'unanimité,*

**DESIGNE** Mme Louissette BEETSCHEN, conseillère municipale, membre suppléante de la Commission Localéd'Evaluation des Charges Transférées ;

**PRECISE** que la délibération sera transmise à la CCPEVA ;

**INFORME** que la présente délibération sera affichée sur le site internet de la mairie de Féternes.

Le secrétaire de séance  
Bernard Ducret



Pour extrait conforme  
Le Maire  
Maxime JULLIARD

